



La place de la Vierge Marie dans la catéchèse selon le magistère récent de l'Église

Gilles Langevin

Volume 35, Number 3, 1979

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/705745ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/705745ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

ISSN

0023-9054 (print)

1703-8804 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Langevin, G. (1979). La place de la Vierge Marie dans la catéchèse selon le magistère récent de l'Église. *Laval théologique et philosophique*, 35(3), 227–234. <https://doi.org/10.7202/705745ar>

LA PLACE DE LA VIERGE MARIE DANS LA CATÉCHÈSE SELON LE MAGISTÈRE RÉCENT DE L'ÉGLISE

Gilles LANGEVIN, S.J.

ON SAIT quelle importance a prise la catéchèse dans l'Église moderne. Dès la fin de la seconde guerre mondiale se multiplèrent partout dans le monde les instituts, les sessions de formation, les revues et les collections de manuels consacrés à cette activité de l'Église. La catéchèse prenait place parmi ces secteurs dynamiques de la vie ecclésiale que le Décret du Vatican II sur l'œcuménisme énumérait en 1964¹.

Sous l'impulsion du concile, cet intérêt et ces efforts se sont accrus. Le Décret sur la charge pastorale des évêques s'achève par une *Prescription générale* qui demande la « composition d'un directoire sur l'enseignement catéchétique du peuple chrétien dans lequel on traiterait des principes fondamentaux et de l'organisation de cet enseignement, ainsi que de l'élaboration des livres traitant de la question². » En avril 1971, la Sacrée Congrégation pour le clergé publie un important Directoire général de la catéchèse. On y parle, de façon profonde et élaborée, de la situation spirituelle de notre temps, du ministère de la Parole, en ses fondements doctrinaux et en ses applications à l'activité catéchétique, du contenu enfin du message chrétien, c'est-à-dire des critères de présentation et des données majeures de ce message. À l'automne de 1977 enfin se tient à Rome sur le thème de la catéchèse à pratiquer en notre temps la quatrième session générale du Synode des évêques. Un Message au peuple de Dieu présente les conclusions auxquelles les Pères sont parvenus sur les caractères existentiel, collectif et permanent de la catéchèse ; de plus, un catalogue de trente-quatre propositions très développées et que les Pères ont discutées de façon serrée est laissé au Souverain Pontife pour que, le joignant aux autres travaux du synode, il en fasse l'objet d'une synthèse analogue à ce qu'a été l'Exhortation « *Evangelii Nuntiandi* » pour le synode sur l'évangélisation.

Or, dans cet effort de réflexion sur la catéchèse et dans les orientations et directives qu'a données le magistère de l'Église pour cette activité depuis le second

1. VATICAN II, *Décret sur l'œcuménisme*, n. 6.

2. VATICAN II, *Décret sur la charge pastorale des évêques dans l'Église*, n. 44.

concile du Vatican, quelle place occupe la Vierge Marie? Quatre documents doivent, croyons-nous, retenir notre attention à ce sujet : le chapitre VIII de la Constitution dogmatique « *Lumen Gentium* », sur l'Église³ ; l'Exhortation apostolique « *Signum Magnum* », sur la vénération et l'imitation de Marie⁴ ; le Directoire général de la catéchèse⁵ ; enfin, l'Exhortation apostolique « *Marialis Cultus* », sur le culte envers la Vierge Marie⁶. Les deux derniers synodes des évêques, celui de 1974 sur l'évangélisation et celui de 1977 sur la catéchèse, présupposent et entérinent cet enseignement. Voilà l'ensemble doctrinal et pastoral que nous voulons présenter ici de façon systématique. Il sera question 1) de l'importance de l'enseignement catéchétique sur Marie, 2) de la matière de cet enseignement, 3) de l'intégration de l'aspect doctrinal dans la totalité de l'acte catéchétique, 4) enfin du rapport existentiel de Marie à l'agent de la catéchèse, c'est-à-dire l'Église en sa globalité.

I. L'IMPORTANCE D'UN ENSEIGNEMENT SUR MARIE

L'importance de l'enseignement sur Marie, le concile l'indique hautement par la place qu'il lui accorde dans la Constitution dogmatique « *Lumen Gentium* », fondement, pourrait-on dire, de l'édifice conciliaire. C'est par un long chapitre sur « la bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu, considérée dans le mystère du Christ et de l'Église », que se termine et se couronne la Constitution sur l'Église. « Le saint Concile, peut-on lire dans le préambule de ce chapitre VIII, au moment d'exposer la doctrine relative à l'Église, en qui le divin Rédempteur opère le salut, entend mettre soigneusement en lumière le rôle de la Bienheureuse Vierge dans le mystère du Verbe incarné et du Corps mystique, de même que les devoirs des hommes rachetés envers la Mère de Dieu, mère du Christ et mère des hommes, particulièrement des croyants⁷. »

Le Directoire général de la catéchèse, quand il parle de la hiérarchie des vérités à respecter et qu'il énonce les quatre thèmes autour desquels doit s'organiser l'enseignement, mentionne deux fois la Vierge Marie. « Ces vérités, déclare-t-il, peuvent être rassemblées sous quatre chefs majeurs : le mystère de Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, créateur de l'univers ; le mystère du Christ, Verbe incarné, qui est né de la Vierge Marie, a souffert, est mort et est ressuscité pour notre salut ; le mystère de l'Esprit saint, présent dans l'Église, la sanctifiant et la dirigeant jusqu'à l'avènement glorieux du Christ, notre sauveur et notre juge ; enfin le mystère de l'Église, qui est le Corps

3. VATICAN II, *Constitution dogmatique sur l'Église*, ch. VIII, nn. 52-69.

4. PAUL VI, *Exhortation apostolique « Signum Magnum »*, sur la vénération et l'imitation de Marie, Mère de l'Église, modèle de toutes les vertus, 13 mai 1967, dans *La Documentation catholique*, 64 (1967), cc.961-972.

5. SACRÉE CONGRÉGATION POUR LE CLERGÉ, *Directoire général de catéchèse*, 11 avril 1971, traduction française dans *Discours du Pape et chronique romaine*, n. 256, août 1971 (dépôt à Paris, Librairie Téqui). Texte original en latin, dans *Acta Apostolicae Sedis*, 64 (1972), pp. 97-176.

6. PAUL VI, *Exhortation apostolique « Marialis Cultus »*, pour le bon ordonnancement et le développement du culte envers la Bienheureuse Vierge Marie, 2 février 1974, dans *La Documentation catholique*, 71 (1974), pp. 301-319.

7. VATICAN II, *Constitution dogmatique sur l'Église*, n. 54.

mystique du Christ, où la Vierge Marie tient une place éminente⁸. » Plus loin, dans l'énumération des éléments les plus importants du message chrétien, une section est consacrée à Marie. La liste des thèmes se lit ainsi : Dieu ; Jésus-Christ ; les sacrements ; les données capitales de l'anthropologie chrétienne ; l'Église ; Marie ; la communion finale en Dieu⁹.

L'Exhortation apostolique « *Marialis Cultus* », qui présente le culte envers la Vierge comme « un élément intrinsèque du culte chrétien », souligne combien la *lex orandi* fait corps avec la *lex credendi*. « La vénération vouée par l'Église à la Mère du Seigneur en tous temps et en tous lieux... constitue un puissant témoignage de sa *lex orandi* et une invitation à raviver dans les consciences sa *lex credendi*. Inversement, la *lex credendi* de l'Église demande que partout se développe d'une manière florissante sa *lex orandi* à l'égard de la mère du Christ¹⁰. » La seconde des trois parties de cette Exhortation rappelle avec un bonheur particulier « les principes doctrinaux et pastoraux qui doivent animer la piété envers Marie¹¹ » et qui doivent donc inspirer la catéchèse sur Marie.

Le synode sur la catéchèse mentionne, parmi les *mirabilia Dei* que doit célébrer un enseignement authentique, « la présence, le témoignage et l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie et des saints, qui appartiennent pleinement et de manière admirable au contenu de la catéchèse¹² ». On souhaite encore, dans la même proposition VIII, que la catéchèse, surtout quand elle s'adresse aux enfants et aux jeunes, « fasse un plus grand cas de la pédagogie des styles de vie, proposant avant tout l'exemple du Christ et mettant aussi sous les yeux le rôle et le témoignage de la Bienheureuse Vierge Marie et des saints de l'Église de Dieu¹³ ». Au nombre des prières que cette même proposition souhaite voir apprendre à tous les enfants, il y a la salutation angélique, avec l'oraison dominicale et la doxologie en l'honneur de la Trinité¹⁴. Puis, dans une série de trente-huit thèmes que le synode n'a pu développer sous forme de propositions ou que leur importance destinait à une analyse plus poussée, figure un thème 11 « sur la Bienheureuse Vierge Marie... auxiliaire de la catéchèse¹⁵ ». Enfin, le Message au peuple de Dieu se terminait par cette prière : « Que la Bienheureuse Vierge Marie, auditrice à la mémoire fidèle de la Parole de Dieu, nous assiste : nos efforts connaîtront le succès et la foi au Christ deviendra

8. SACRÉE CONGRÉGATION POUR LE CLERGÉ, *Directoire général de catéchèse*, n. 43, dans *Discours du Pape et chronique romaine*, n. 256, août 1971, p. 48.

9. IDEM, *ibidem*, nn. 47-69, pp. 51-76. « Marie, mère de Dieu, mère et modèle de l'Église », n. 68, pp. 74-75.

10. PAUL VI, *Exhortation apostolique « Marialis Cultus »*, n. 56, dans *La Documentation catholique*, 71 (1974), p. 317.

11. IDEM, *ibidem*, dans *La Documentation catholique*, 71 (1974).

12. SYNODUS EPISCOPORUM, *De catechesi hoc nostro tempore tradenda...*, Elenchus propositionum. Propositio VIII (avec les amendements acceptés).

13. IDEM, *ibidem*.

14. IDEM, *ibidem*.

15. IDEM, *ibidem*, Themata, Thema 11.

levain, sel, lumière et vie véritable pour le monde entier, grâce à celle qui, ardente disciple de son Fils dans la foi, conservait toutes ces choses, les méditant en son cœur »¹⁶.

II. DONNÉES MAJEURES, ASPECTS PRIVILÉGIÉS ET SOURCES DE L'ENSEIGNEMENT SUR MARIE

À propos de la matière d'un enseignement sur Marie, le magistère récent de l'Église nous invite à considérer les données majeures de cet enseignement, les aspects particuliers sous lesquels notre temps profiterait à les voir, les sources enfin où il conviendrait de s'alimenter. La Constitution dogmatique « *Lumen Gentium* », qui contemple Marie dans le mystère du Christ et de l'Église, ainsi qu'on l'a rappelé, offre une synthèse particulièrement vigoureuse, sobre et brillante des éléments de doctrine que la catéchèse doit présenter. On y montre le rôle de la mère du Sauveur tout au long de l'économie du salut, son rapport à l'Église, rapport de mère, de prototype et de modèle, la nature du culte qu'il faut lui porter, la dimension eschatologique enfin de celle qui est signe d'espérance et de réconfort pour le peuple de Dieu en marche.

L'Exhortation sur le culte envers Marie, reprenant la doctrine de la Constitution sur l'Église, énumère « les solides fondements dogmatiques du culte de la Vierge » : « l'éminente dignité de Marie, mère du Fils de Dieu et, par conséquent, fille de prédilection du Père et sanctuaire de l'Esprit saint ; don d'une grâce exceptionnelle qui la met bien loin au-dessus de toutes les créatures du ciel et de la terre ; sa coopération aux moments décisifs de l'œuvre du salut accomplie par son Fils ; sa sainteté déjà totale lors de sa conception immaculée et qui pourtant croissait au fur et à mesure que Marie adhérait à la volonté du Père et parcourait le chemin de la souffrance dans un esprit toujours grandissant de foi, d'espérance et de charité ; sa mission et sa condition unique au sein du peuple de Dieu, dont elle est à la fois membre suréminent, modèle admirable et mère très aimante ; son intercession incessante et efficace, qui la rend très proche, même après son assomption au ciel, des croyants, qui la prient, et tout aussi bien de ceux qui ignorent qu'elle est leur mère ; sa gloire qui ennoblit le genre humain tout entier, comme l'a merveilleusement exprimé le poète Dante...¹⁷ ».

Ces divers éléments, il y a trois aspects sous lesquels notre époque nous invite à les considérer. Il s'agit du caractère relationnel de celle qui se définit par son rôle de mère ; du caractère libre ou dynamique de sa participation à l'histoire du salut ; du caractère actuel et permanent de son rôle auprès de l'Église. Ainsi donc les documents que nous analysons soulignent sans cesse que Marie doit être considérée dans le *rapport* qu'elle soutient avec la Trinité, avec le Christ et avec l'Église. « Chez la Vierge, écrit Paul VI, dans l'Exhortation "*Marialis Cultus*", tout se rapporte au Christ et tout dépend de lui : c'est pour lui que Dieu le Père, de toute éternité, l'a

16. SYNODE DES ÉVÊQUES SUR LA CATÉCHÈSE, *Message au peuple de Dieu*, dans *La Documentation catholique*, 74 (1977), p. 1021.

17. PAUL VI, *Exhortation apostolique « Marialis Cultus »*, n. 56, dans *La Documentation catholique*, 71 (1974), pp. 317-318.

choisie comme mère toute sainte et l'a parée de dons de l'Esprit à nul autre consentis. Aussi convient-il que dans les manières d'exprimer le culte de la Vierge soit spécialement mis en relief l'aspect christologique pour qu'elles reflètent le plan de Dieu, qui a fixé à l'avance par une seule et même disposition l'origine de Marie et l'incarnation de la Sagesse divine¹⁸. » C'est encore par rapport à l'Église, corps de son Fils, que Marie doit être considérée. Fille de l'Église, elle en est aussi mère, pour autant que c'est par son *Fiat* que la vie de Dieu est entrée dans le monde. Loin de réclamer pour Marie les attributs de l'Absolu, l'Église voit en elle une référence vivante à Dieu et à la famille humaine.

Notre temps, qui tient à ce que soit respectée l'unicité de Dieu et du Christ en leur transcendance, désire également que soient pleinement mises en valeur *la liberté et la spontanéité* de la créature en son dialogue avec Dieu. La catéchèse aura grand profit à exploiter à ce sujet les exposés de « Lumen Gentium ». Ainsi lit-on dans le très beau paragraphe sur l'Annonciation : « C'est en acquiesçant au Verbe de Dieu que Marie, fille d'Adam, est devenue mère de Jésus et, embrassant de plein cœur, sans être entravée par aucun péché, la volonté salvatrice de Dieu, elle s'est consacrée totalement, comme servante du Seigneur, à la personne et à l'œuvre de son Fils. C'est donc à juste titre que les saints Pères estiment que Marie ne fut pas un simple instrument passif entre les mains de Dieu, mais qu'elle coopéra au salut de l'homme dans la liberté de sa foi et de son obéissance¹⁹ ».

Enfin, la catéchèse se doit de montrer à des générations préoccupées de l'aspect pratique, efficace et immédiat des choses *l'actualité et la permanence* du rôle de Marie dans la restauration de la vie surnaturelle. « La maternité de Marie dure sans cesse dans l'économie de la grâce depuis le consentement que sa foi lui fit donner à l'Annonciation et qu'elle maintint sans hésitation sous la croix, jusqu'à l'accession de tous les élus à la gloire éternelle. En effet, élevée au ciel, elle n'a pas déposé cette fonction salvifique, mais elle continue, par son instante intercession, à nous obtenir des grâces en vue de notre salut éternel²⁰ ». L'Exhortation apostolique « Signum Magnum » reprenait en 1967 cet enseignement de la Constitution sur l'Église : « Marie continue maintenant au ciel à exercer son rôle maternel, en coopérant à la naissance et au développement de la vie divine dans chacune des âmes des hommes rachetés. C'est une vérité très consolante qui, par une libre disposition du Dieu très sage, fait partie intégrante du salut des hommes ; elle doit donc être objet de foi pour tous les chrétiens²¹ ».

Après avoir énuméré les données majeures de l'enseignement et avoir signalé les aspects à mettre en valeur, les documents récents du magistère indiquent les sources où puisera la catéchèse sur Marie : l'Écriture sainte, la liturgie et aussi l'anthropologie renouvelée de l'homme moderne. Ainsi, la Constitution « Lumen Gentium », qui suit

18. IDEM, *ibidem*, n. 25, p. 309.

19. VATICAN II, *Constitution dogmatique sur l'Église*, n. 56.

20. IDEM, *ibidem*, n. 62.

21. PAUL VI, *Exhortation apostolique « Signum Magnum »*, n. 1, dans *La Documentation catholique*, 64 (1967), c. 964.

Marie dans le déroulement de l'histoire du salut, donne le modèle parfait d'une *catéchèse biblique* sur Marie. Aussi est-ce avec l'autorité et la fraîcheur de la Parole de Dieu, de façon progressive et continue depuis la Genèse jusqu'à l'Apocalypse, dans le drame toujours émouvant de la vie humaine, que l'Ancien et le Nouveau Testament nous entretiennent de la mère et de l'associée du Sauveur.

Quant à la *liturgie*, non seulement offre-t-elle à la catéchèse le trésor d'enseignements profonds et touchants qu'elle a réuni au long des siècles en Orient et en Occident, mais encore le déploie-t-elle tout au long d'une année qui mime le déroulement de l'histoire du salut. Ce trésor, la liturgie le propose en outre avec tous les secours de l'art et de la poésie, dans des célébrations qui nous atteignent en la variété et l'unité de notre être. Sur ce sujet, c'est des indications de l'Exhortation « *Marialis Cultus* » que la catéchèse devrait s'inspirer : l'analyse qu'on y fait du cycle liturgique marial et des livres liturgiques où il s'inscrit nous paraît exemplaire.

Les *sciences modernes de l'homme* font enfin détecter à la catéchèse dans le comportement de Marie les signes de la maturité psychologique, du sens des responsabilités, du courage dans l'engagement pour l'instauration d'une société plus juste et plus fraternelle. « La figure de la Vierge ne déçoit aucune des attentes profondes de notre temps », écrit Paul VI dans « *Marialis Cultus* »²². On pourra souligner le consentement actif et libre à l'Incarnation ; l'entière consécration à l'amour de Dieu et au service des hommes par la virginité ; la force dans l'adversité, de la crèche à la croix. « Marie offre un modèle achevé du disciple du Seigneur : artisan de la cité terrestre et temporelle, mais pèlerin qui se hâte vers la cité céleste et éternelle, promoteur de la justice qui délivre l'opprimé et de la charité qui porte secours aux nécessiteux, mais, par-dessus tout, témoin actif de l'amour qui édifie le Christ dans les cœurs²³ ». Sur ces traits de la personnalité de Marie, la catéchèse pourra faire provision de remarques dans l'Exhortation « *Signum Magnum* », « sur la vénération et l'imitation de Marie, mère de l'Église, modèle de toutes les vertus ».

III. L'INTÉGRATION DE L'ASPECT DOCTRINAL DANS LA TOTALITÉ DE L'ACTE CATÉCHÉTIQUE

Accueil et approfondissement de la Parole de Dieu, la catéchèse est liée à tous les aspects de l'action de Dieu dans le monde. Aussi n'est-elle pas seulement illumination de l'esprit et du cœur ; elle est encore célébration des *mirabilia Dei* dans les gestes du culte et transformation des attitudes et des institutions selon les prescriptions de l'Évangile. Cette complémentarité de la doctrine, du culte et du comportement dans la catéchèse est précisément un des points sur lesquels le synode de 1977 a insisté avec le plus de force.

La catéchèse sur Marie doit allier dès lors à l'enseignement une participation sensible et communautaire, dans le culte, à ces gestes de salut auxquels Marie a été intimement associée ; la pédagogie se fait alors mystagogie, entrée effective dans le

22. PAUL VI, *Exhortation apostolique « Marialis Cultus »*, n. 37, dans *La Documentation catholique*, 71 (1974), p. 313.

23. IDEM, *ibidem*.

drame du salut, où Marie intervient tout à côté de son Fils. « Le nouveau calendrier général de la liturgie romaine a permis d'introduire de façon plus organique la mémoire de la mère dans le cycle annuel des mystères de son Fils²⁴ ». Parmi les fêtes qui jalonnent l'année liturgique, il faut faire une place à part à l'Immaculée Conception et à la maternité divine, comme aux « antiques et vénérables célébrations de l'Annonciation au 25 mars et de l'Assomption au 15 août²⁵ ».

Si Marie est célébrée en liaison avec son Fils et en dépendance de lui, elle apparaît encore comme modèle dans l'exercice du culte. Étroitement unie à Dieu et à Jésus par la foi et la charité, cette double disposition qui est au cœur du culte chrétien, Marie se montre, en effet, la *Virgo audiens*, la *Virgo orans*, la *Virgo pariens* et la *Virgo offerens* dont parle longuement l'Exhortation sur le culte envers Marie²⁶. D'autre part, la liturgie fournit l'occasion idéale de s'associer aux sentiments de l'Église à l'égard de Marie : la vénération pour la mère de Dieu, la reconnaissance envers la mère de ceux qui forment le Corps mystique du Christ, la confiance envers l'avocate et l'auxiliatrice, l'amour pour la reine de la miséricorde et la mère de la grâce²⁷.

La catéchèse, avons-nous dit, est enfin engagement effectif à la suite de Jésus, au service de Dieu et des hommes ; elle est amour en acte ; elle est pratique des vertus dans le concret de la vie et au fil des années. Or, souligne le concile, « Marie brille comme un modèle de vertu pour toute la communauté des élus²⁸ ». L'Exhortation « *Marialis Cultus* » tente une énumération : « Vertus solides, évangéliques : la foi et l'accueil docile de la Parole de Dieu ; l'obéissance généreuse ; l'humilité sincère ; la charité empressée ; la sagesse réfléchie ; la piété envers Dieu, source de zèle dans l'accomplissement des devoirs religieux... ; la force d'âme dans l'exil et dans la douleur... De ces vertus de la mère s'orneront les fils qui avec ténacité regardent ces exemples pour les reproduire en leur vie...²⁹ ». À l'homme d'aujourd'hui, souvent tiraillé entre l'angoisse et l'espérance, prostré par le sentiment de ses limites et sollicité par des aspirations sans bornes..., obsédé par l'énigme de la mort et oppressé par la solitude..., la Vierge Marie, contemplée dans sa vie terrestre et dans sa condition présente en la cité de Dieu, offre une vision sereine et une parole rassurante, la victoire de l'espérance sur l'angoisse, de la communion sur la solitude..., de la vie sur la mort³⁰.

IV. RAPPORT EXISTENTIEL DE L'ÉGLISE À MARIE DANS L'ACTIVITÉ CATÉCHÉTIQUE

Marie joue enfin un rôle spécial par rapport à la communauté ecclésiale, dont le synode de 1977 a souligné qu'elle devait tout entière, en la diversité de ses membres,

24. IDEM, *ibidem*, n. 2, p. 302.

25. IDEM, *ibidem*, n. 6, p. 303.

26. IDEM, *ibidem*, nn. 17-20, pp. 306-307.

27. IDEM, *ibidem*, n. 22, p. 308.

28. VATICAN II, *Constitution dogmatique sur l'Église*, n. 65.

29. PAUL VI, *Exhortation apostolique « Marialis Cultus »*, n. 57, dans *La Documentation catholique*, 71 (1974), p. 318.

30. IDEM, *ibidem*, n. 57, pp. 318-319.

assumer la tâche catéchétique. La catéchèse, qui est déjà sous le signe de la totalité pour autant qu'elle s'adresse aux diverses dimensions de l'homme et qu'elle s'étend à toute la durée de l'existence, réclame d'être effectuée par tous les membres de l'Église, organiquement reliés à l'évêque.

Or, Marie reste mère et modèle par rapport à cette communauté et, parce que notre comportement doit en être un de lucidité et de liberté, l'assistance de Marie correspondra dans une bonne mesure à l'intercession que l'Église lui adressera dans l'activité catéchétique elle-même ou en vue de cette activité.

En sa qualité de mère, Marie est intéressée à la vitalité et au progrès de l'Église. Si, à la Pentecôte, au milieu des disciples, elle implore par ses prières le don de l'Esprit, qui réunira en un seul corps les frères de son Fils, elle continue jusqu'à la Parousie à joindre son intercession à la nôtre auprès du Père des lumières. Ses fils, écrit Paul VI dans «*Signum Magnum*», «*comme Marie les contemple en Dieu et qu'elle voit bien leurs besoins, elle se fait, en communion avec Jésus-Christ, qui est toujours vivant pour intercéder en leur faveur, leur avocate, leur auxiliaresse, leur secourable médiatrice*³¹».

Marie est aussi le modèle auquel la communauté catéchisante et catéchisée doit se conformer. C'est en fixant les yeux sur Marie et en cherchant à l'imiter au cœur même de l'acte catéchétique que l'Église sera, elle aussi, fidèle et féconde, vierge et mère. «*L'Église, qui contemple la sainteté mystérieuse et imite la charité de Marie, l'Église, qui accomplit fidèlement la volonté du Père, devient mère, elle aussi, par l'accueil plein de foi qu'elle offre au Verbe de Dieu : par la prédication et le baptême elle engendre à la vie nouvelle et immortelle des fils conçus du Saint Esprit et nés de Dieu. Elle est aussi la vierge qui maintient intègre et pure la foi qu'elle a donnée à l'Époux. À l'imitation de la mère de son Seigneur, elle conserve d'une manière virginale, par le vertu de l'Esprit saint, une foi intacte, une espérance ferme et une charité sincère*³²». Plus loin, la Constitution conciliaire sur l'Église ajoute : «*La Vierge fut dans sa vie un modèle de cet amour maternel dont doivent être animés tous ceux qui, associés à la mission apostolique de l'Église, coopèrent à la régénération des hommes*³³».

*

* * *

Par manière de conclusion, nous pouvons former au sujet de la catéchèse le vœu que faisait Paul VI pour l'évangélisation en général : «*Au matin de la Pentecôte, Marie a présidé au début de l'évangélisation sous l'action de l'Esprit saint : qu'elle soit l'Étoile de l'évangélisation toujours renouvelée que l'Église, docile au mandat de son Seigneur, doit promouvoir et accomplir, surtout en ces temps à la fois difficiles et pleins d'espoir*³⁴ ! »

31. PAUL VI, *Exhortation apostolique « Signum Magnum »*, n. 2, dans *La Documentation catholique*, 64 (1967), c. 964.

32. VATICAN II, *Constitution dogmatique sur l'Église*, n. 64.

33. IDEM, *ibidem*, n. 65.

34. PAUL VI, *Exhortation apostolique « Evangelii Nuntiandi »*, sur l'évangélisation dans le monde moderne, 8 décembre 1975, n. 82, dans *La Documentation catholique*, 73 (1976), p. 21.